

DÉPARTEMENT DU RHONE

-----  
**MAIRIE**

DE

**SAINT-NIZIER-D'AZERGUES**

69870



E-mail : [mairie@stnizierdazergues.fr](mailto:mairie@stnizierdazergues.fr)

Téléphone : 04.74.02.00.44

## **ARRETE DU MAIRE**

**N° 49/2024**

Portant règlementation de la circulation  
pour l'aménagement de l'entrée SUD  
du Centre Bourg

Exécuté par l'entreprise THIVENT

**Du 4 au 20 Décembre 2024**

## **ARRETE DU MAIRE**

### **Objet : Route barrée sauf riverains** **RD n° 9 Entrée SUD du Centre Bourg**

Le Maire de Saint Nizier d'Azergues

**Vu** la demande formulée par l'entreprise THIVENT, en raison de travaux d'aménagement de l'entrée Sud du Centre Bourg sur la Route Départementale n° 9, en date du 20 novembre 2024.

**Vu** le code général des collectivités Territoriales, notamment les articles L 2211-1 et L 2212- 2.

**Vu** le Code de la route, articles L 411-1, L411-6 et R411-25.

**Considérant** la sécurité à mettre en place relative à l'aménagement de l'entrée SUD du Centre Bourg sur la Route Départementale n° 9,

### **ARRÊTÉ :**

#### **Article 1**

La route sera barrée et la circulation interdite sur la Route Départementale n° 9, à hauteur de la plateforme associative, **du Mercredi 4 Décembre au Vendredi 20 Décembre 2024**, à l'exception des riverains. L'accès aux piétons sera maintenu.

Une déviation sera mise en place pour rejoindre le centre Bourg (plan annexé à cet arrêté)

#### **Article 2**

Cette interdiction sera signalée aux usagers par des panneaux réglementaires, déposés par l'entreprise procédant aux travaux. Pendant la durée des travaux, la zone sera limitée à 30 km/h. Le permissionnaire sera seul responsable de tout accident pouvant survenir du fait des travaux. Il s'engage à faire exécuter les travaux dans le respect des prescriptions de la charte pour la prévention et sécurité des chantiers sur le domaine public routier communal.

#### **Article 3**

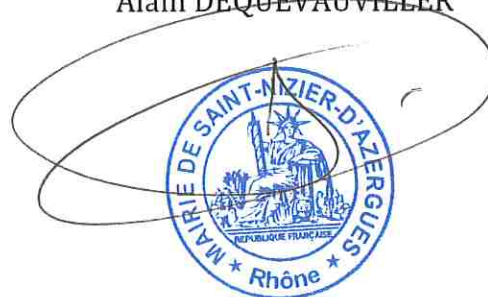
Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Saint Nizier d'Azergues.

**Article 4**

Monsieur le Maire de la commune de Saint Nizier d'Azergues, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Lamure sur Azergues, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

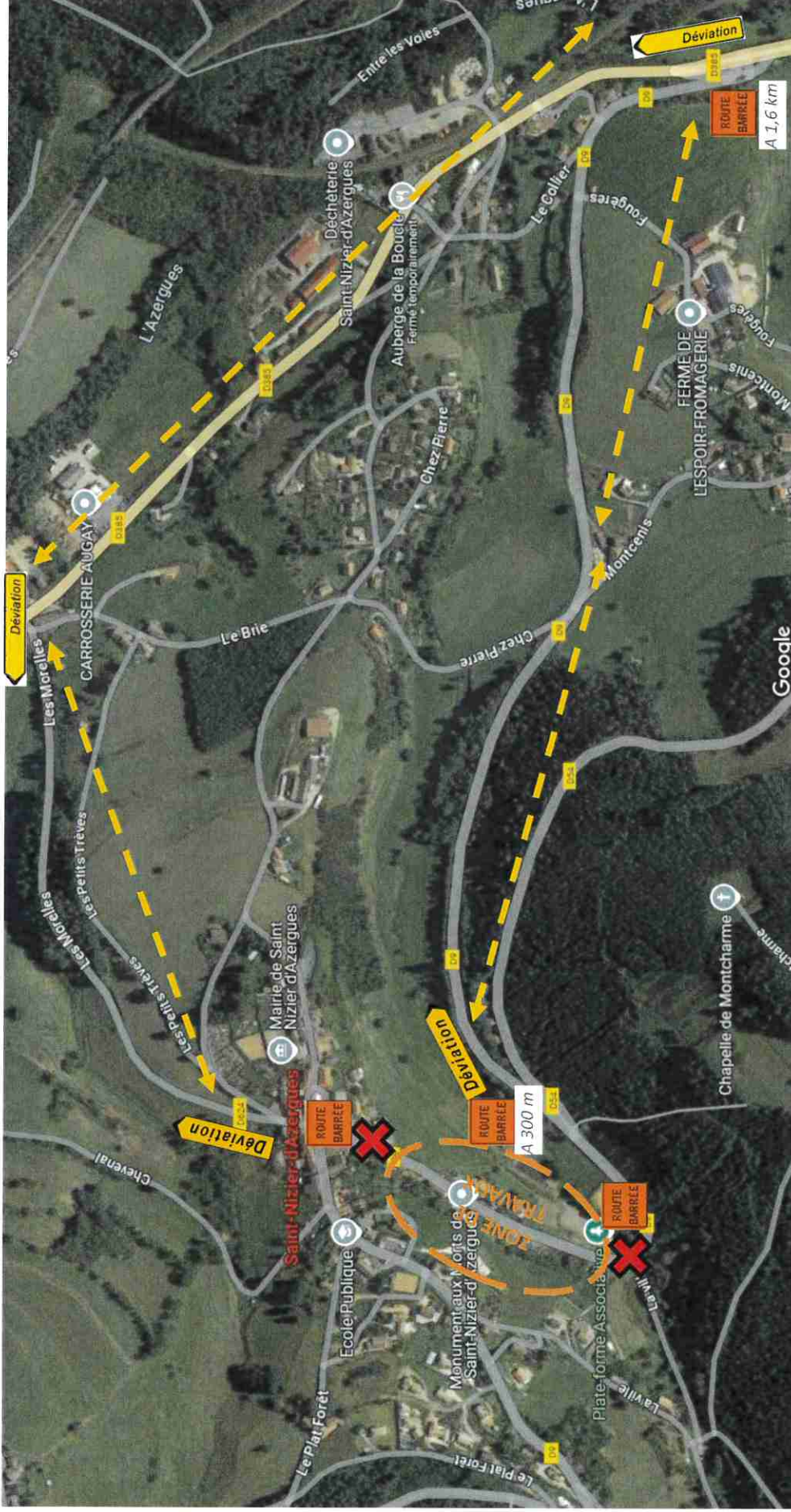
Fait à Saint Nizier d'Azergues  
Le 21 Novembre 2024

Le Maire,  
Alain DEQUEVAUVILLER



## ST NIZIER D'AZERGUES – RD9 – Aménagement entrée Sud

Déviation :



- Via RD 54 : à droite sur RD9 jusqu'à RD385
- Via RD 385 : continuer jusqu'à tourner sur RD624
- Via centre de St Nizier : prendre RD624

